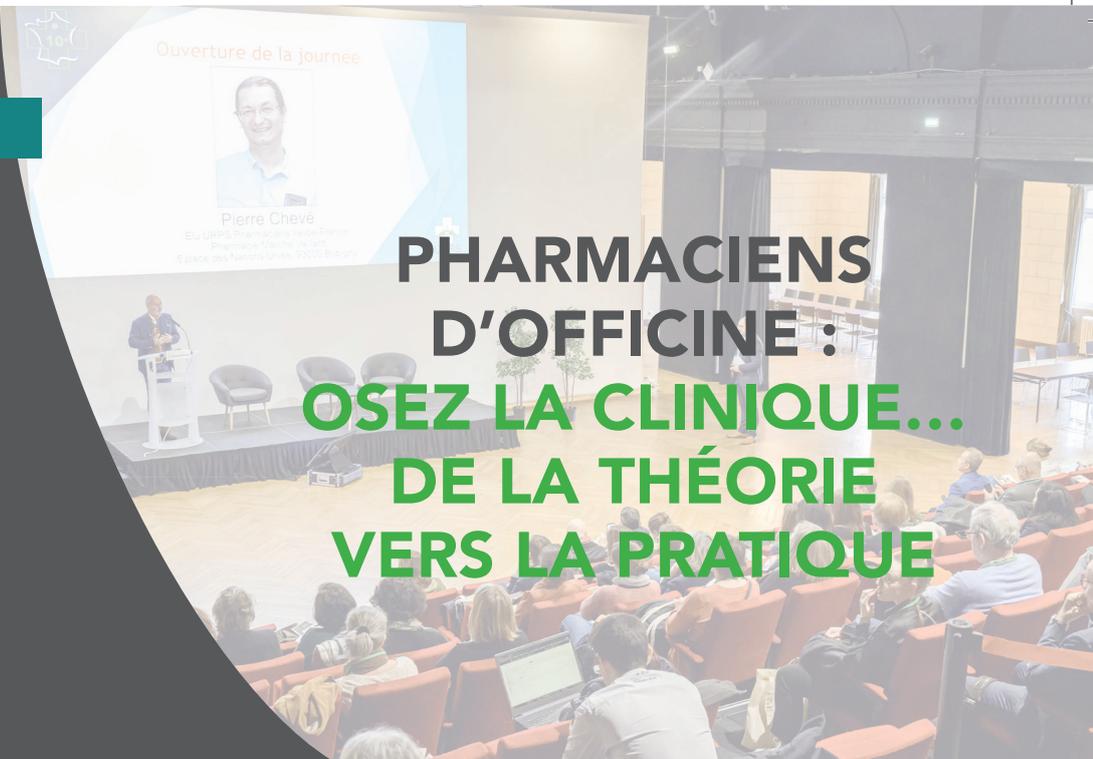


# RETOUR SUR LA 10<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE DES URPS PHARMACIENS



## PHARMACIENS D'OFFICINE : OSEZ LA CLINIQUE... DE LA TH ORIE VERS LA PRATIQUE



### SOMMAIRE

Ouverture	p1
• Le positionnement �thique du pharmacien d'officine en tant que prescripteur : vers une nouvelle dynamique ?	p2
• Vaccination : le r�le majeur du pharmacien face � la triple �pid�mie	p3
• La d�cision partag�e et l'entretien motivationnel : des outils pour une meilleure observance m�dicamenteuse	p3
• Partage d'exp�rience sur les entretiens autour du patient atteint de cancer : comment optimiser les liens ville-h�pital ?	p4
• Le pharmacien prescripteur anglais : de son origine � son enseignement	p4
Table ronde : Perspectives pour l'officine	p5
• L'apport du pharmacien dans les d�pistages (Infections urinaires, TROD Angine, VIH et H�patite)	p6
• Le pharmacien acteur dans l'�radication des cancers HPV : Comment en parler ?	p6
Ateliers	p7
Cl�ture de la journ�e	p8

### ► OUVERTURE

*Dr Renaud NADJAH, Pr sident de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France*

Renaud NADJAH indique que l'interprofessionnalit  ainsi que l' largissement des comp tences et de la coordination doivent se poursuivre, sans empi ter sur les pr rogatives de chacun, mais en leur permettant de contribuer au parcours de soins dans l'int r t du patient. Les exemples r gionaux et europ ens  voqu s au cours de cette Journ e illustreront ce partage des comp tences. Cette Journ e est d di e   Pierre CHEV , « Pierre le pharmacien »,  lu URPS Pharmaciens Ile-de-France, r cemment disparu.



*Dr Renaud NADJAH*



*M. Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins ARS Ile-de-France*

Arnaud CORVAISIER salue l'engagement des pharmaciens d'officine durant la crise sanitaire et confirme l'évolution des missions des pharmaciens d'officine vers plus d'exercice clinique. En s'impliquant dans la vaccination (63 % des vaccinations contre le Covid à l'échelle nationale) et le dépistage du COVID-19 (plus d'une centaine de millions de tests effectués), les pharmaciens ont confirmé leur rôle dans l'amélioration de la santé publique. Fort de ce succès, la nouvelle convention pharmaceutique 2022 et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023 leur permettent désormais de prescrire l'ensemble des vaccins recommandés, de donner gratuitement une contraception d'urgence, de jouer un rôle croissant dans la prévention et le dépistage (TROD angine, kit de dépistage du cancer colorectal...) et de contribuer aux enjeux environnementaux. L'usage des outils numériques facilite la coopération interprofessionnelle. Le décret sur les « territoires fragiles » renforcera l'importance du maillage de proximité des pharmacies d'officine pour faciliter leur rôle de premier recours plébiscité par les Français (expérimentation OSyS). Cette transition vers l'exercice clinique est toutefois freinée par les tensions RH que connaît la profession (15 000 postes d'officine non pourvus). Suite aux États généraux des RH en santé en 2022, l'ARS Ile-de-France a inscrit plusieurs actions dans son projet régional de santé 2023 pour redonner le goût et l'envie de s'engager dans nos métiers de la santé (revalorisation, équilibre des temps consacrés aux gestes techniques et à la relation humaine).



## ► LE POSITIONNEMENT ÉTHIQUE DU PHARMACIEN D'OFFICINE EN TANT QUE PRESCRIPTEUR : VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ?

*Dr Agnès BROUARD, Pharmacien hospitalier, Présidente de la Commission éthique de l'Académie nationale de Pharmacie*



Les évolutions législatives ont confié de nouvelles missions aux pharmaciens, qui lui donnent davantage de droits, de devoirs et de responsabilités. Le nouveau modèle de dispensation/prescription impacte-t-il les enjeux éthiques auxquels le pharmacien d'officine est confronté ? Quatre enjeux spécifiques pour la profession ont été identifiés :

- Relation patient/usagers et PO : l'approche du pharmacien évolue, de la stricte thérapeutique vers l'accompagnement, en s'appuyant sur les concepts de confiance et de temporalité ;
- Relations interprofessionnelles (CPTS) et au sein équipe officinale : respect entre les professions et affirmation des connaissances pour asseoir sa légitimité ;
- Formation initiale et continue : elle doit s'attacher à l'expertise scientifique et aux aspects de communication et de transmission d'informations aux patients, en tenant compte de la complexité des discours et des connaissances des patients ;
- Conduite d'une entreprise privée qui vend un « bien en santé » : possibles liens d'intérêts avec ceux du patient et du système de santé.

La vaccination est une belle illustration de ces enjeux éthiques. Le pharmacien d'officine doit savoir repérer les craintes, les doutes, les biais cognitifs des patients afin

de gérer au mieux les situations de tension éthique où la question du « Comment faire pour bien faire ? » se pose.

il est nécessaire de renforcer la culture de l'éthique dans le quotidien des pratiques professionnelles.

## ► VACCINATION : LE RÔLE MAJEUR DU PHARMACIEN FACE À LA TRIPLE ÉPIDÉMIE

*Pr Olivier HANON, Chef de service de Gériatrie Hôpital Broca*

Cet hiver, le covid, la bronchiolite (VRS) et la grippe ont mis le système de santé en forte tension et les pharmaciens au cœur d'enjeux majeurs.

L'étude EPI-PHARE menée sur 66 millions de Français a montré que ce sont les plus âgés qui meurent du Covid... Les vaccins ARN sont efficaces à 90 % pour éviter les formes graves, mais il reste encore 20 % de personnes non vaccinées, notamment chez les personnes âgées de plus de 80 ans. Les rappels ont « du plomb dans l'aile »... une nouvelle stratégie d'antiviraux qui bloque la réplication et réduit les formes graves de 85 % est aujourd'hui proposée aux non-vaccinés dès le diagnostic de la maladie.



La grippe est responsable de 10 000 morts par an, dont 90 % ont plus de 65 ans. Elle augmente le risque de maladies cardiovasculaires et d'AVC. Le vaccin antigrippal réduit le nombre de décès de 43 %, mais le taux de couverture vaccinale est de seulement autour de 50% en France. La nouvelle stratégie de vaccination « haute dose » proposée aux personnes âgées et recommandée par la SFGG augmente de 24 % l'efficacité vaccinale et dans une étude Danoise récemment publiée réduit les hospitalisations de 64% et le nombre de décès de 49 % versus le vaccin à dose normale.

Les personnes âgées sont sensibles à la bronchiolite infantile (VRS), qui décompense les comorbidités sous-jacentes (complications respiratoires, cardiaques) et entraîne des hospitalisations et des décès. La nouveauté de la fin de l'année 2023 devrait être l'arrivée de deux vaccins biva-lents (GSK et Pfizer) qui présentent une très bonne efficacité (réduction d'environ 85% des formes respiratoires sévères) avec une bonne tolérance.

Le rôle du pharmacien d'officine est majeur pour convaincre les non-vaccinés et notamment les personnes âgées de se faire vacciner contre le covid (tous les 6 mois), la grippe (vaccin haute dose tous les ans) et le VRS. Moderna travaille sur un vaccin qui proposera les trois vaccins à la fois.

## ► LA DÉCISION PARTAGÉE ET L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL : DES OUTILS POUR UNE MEILLEURE OBSERVANCE MÉDICAMENTEUSE

*Dr Christelle SZEDLESKI, Psychologue Clinicienne & Pharmacienne Belge*

Une mauvaise communication entre le soignant et le patient peut aboutir à un manque d'observance médicamenteuse... parce que le patient a mal compris les messages ou parce qu'il n'y adhère pour n'avoir pas été invité à s'exprimer. Quelques outils faciles à mettre en œuvre à l'officine peuvent améliorer cette communication : il s'agira dans un premier temps d'établir une connexion émotionnelle avec le patient. Se sentant compris dans son ressenti, le patient sera plus à l'écoute des messages qui seront transmis ensuite. Là où, à l'inverse, en l'absence de cette connexion, même les messages les mieux argumentés risquent de ne pas passer. L'établissement de cette connexion implique pour le pharmacien



d'officine de faire preuve d'écoute active (empathie, questions ouvertes, reformulations). Une fois cette connexion établie, il est alors possible d'échanger des informations et des conseils, mais en évitant certains pièges, comme la réactance (mécanisme de défense qui vise à maintenir sa liberté d'expression quand elle semble menacée). Il conviendra alors, pour l'éviter, d'adopter une posture de « laisser choisir », impliquant nécessairement un certain « lâcher-prise » de la part du pharmacien.

## ► PARTAGE D'EXPÉRIENCE SUR LES ENTRETIENS AUTOUR DU PATIENT ATTEINT DE CANCER : COMMENT OPTIMISER LES LIENS VILLE-HÔPITAL ?

*Dr Isabelle DEBRIX, Praticien hospitalier Hôpital Tenon et Dr Alexis LE TOHIC, Pharmacien d'officine*

La commercialisation d'anticancéreux oraux s'est accompagnée d'un transfert du parcours patient de l'hôpital vers la ville. Afin de sécuriser ce parcours, des consulta-



*Dr Isabelle DEBRIX*

tions pharmaceutiques impliquant la collaboration des professionnels hospitaliers (oncologue, infirmière) et le développement du lien ville hôpital ont été progressivement mises en place. Le premier lien entre le pharmacien hospitalier (PH) et le pharmacien d'officine (PO) repose sur la conciliation médicamenteuse et la réalisation du bilan médicamenteux optimisé. Le compte rendu de la consultation pharmaceutique de primo prescription effectuée par le pharmacien hospitalier ainsi que les éléments s'y rapportant (fiches patients, fiches professionnelles, bilan d'observance...) sont nécessaires au pharmacien d'officine pour assurer le bon suivi du patient (détection pré-



*Dr Alexis LE TOHIC*

coce des effets secondaires et des interactions, conseils de prévention).

La dynamique de l'échange entre le PH et PO repose alors sur le recueil exhaustif des traitements chroniques et sur une sécurisation de la transmission d'informations.

Les premières expérimentations ont montré un impact positif des consultations pharmaceutiques en termes d'optimisation des traitements et d'amélioration d'observance. Néanmoins, leur impact économique à large échelle reste à démontrer pour pérenniser cette nouvelle activité. C'est pourquoi une expérimentation nationale innovante s'appuyant sur le lien ville hôpital et concernant le suivi à domicile des patients traités par anti-cancéreux oral, est en cours.

Le lien ville hôpital est en plein essor. Il témoigne de l'évolution de nos métiers et nécessite un échange fluide et sécurisant reposant sur la collaboration sans faille entre professionnels.

Renaud NADJAH I invite ses confrères à intégrer les réseaux d'Oncologie existants.

## ► LE PHARMACIEN PRESCRIPTEUR ANGLAIS : DE SON ORIGINE À SON ENSEIGNEMENT

*Dr Dany ROS, pharmacien de pratique clinique avancée exerçant au Royaume-Uni*

En Angleterre, le Senior Clinical Practice Pharmacist exerce dans un cabinet médical pluriprofessionnel et assure le suivi de patients atteints de maladies chroniques (asthme, BPCO, diabète, maladies cardiovasculaires, dépression, douleurs chroniques, maladies thyroïdiennes). Il réalise

pour ces patients un diagnostic confirmé ou différentiel, identifie les protocoles d'accompagnement et échange avec le patient pour aboutir à un accord sur la prescription. Pour être pharmacien prescripteur aujourd'hui, il faut être inscrit à l'équivalent de l'ordre des Pharmaciens et avoir suivi un DU de « non medical Prescribing » (400 heures de formation qui peuvent être financées par le Health Education England). Les autorités sanitaires veulent intégrer les pharmaciens aux cabinets médicaux, et tous les étudiants ayant commencé leurs études de pharmacie en 2021-2022 seront pharmaciens prescripteurs en 2026-2027. Ils peuvent désormais réaliser leur dernière année de stage dans les cabinets médicaux. En Angleterre, les infirmières ont obtenu un droit de prescription (limité) 10 ans avant les pharmaciens : la France doit s'inspirer des expériences internationales pour essayer de réduire ce délai !



## ► TABLE RONDE : PERSPECTIVES POUR L'OFFICINE

*Dr Pierre-Olivier VARIOT, Président de l'USPO*

Pierre-Olivier VARIOT rappelle que les patients plébiscitent la vaccination en officine. Les pharmaciens sont désormais considérés comme une capacité de prise en charge des patients. Les protocoles avec les médecins sont indispensables, mais rencontrent malheureusement des verrous : la coopération consiste à travailler ensemble et pas « sous les ordres de »... Les pharmaciens devraient être autorisés à réaliser tous les TROD, prendre la tension, faire des glycémies capillaires en dehors du traitement diabète, prendre en charge des patients sous traitements opioïdes, dépister un risque cardiovasculaire...

*Dr Stéphane PICHON, Président du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens en PACA-Corse*

Stéphane PICHON estime que la répartition des pharmacies d'officine sur le territoire fait leur force. En Corse-PACA, le problème de démographie professionnelle nécessite d'envisager une nouvelle manière de travailler. L'évolution du métier a permis de créer des liens forts entre pharmaciens et médecins et devrait permettre à terme de mettre en place une dispensation protocolisée. Au Canada, le généraliste voit son patient chronique une ou deux fois par an et le pharmacien renouvelle le traitement. Le médecin canadien est mieux payé s'il voit de nouveaux patients que s'il ne voit que ses patients habituels !

*Dr Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président de l'URPS Médecins Île-de-France*

Bertrand DE ROCHAMBEAU rappelle qu'en 2019, la proposition de loi d'un député médecin urgentiste donnant le pouvoir de prescription aux pharmaciens a été refusée en bloc par les syndicats de médecins, qui craignaient « un service dégradé ». Si la question était de nouveau posée en 2023, il est probable que les médecins libéraux y seraient plutôt favorables, mais sous trois conditions : formation, coordination avec les médecins du territoire et rémunération adaptée. Sous ces trois conditions, les patients pourront bénéficier d'un accès facilité aux soins, d'un service de qualité et d'une médecine plus moderne, réactive et accessible. Les médecins seront demain au cœur d'équipes composés d'acteurs aux rôles coordonnés et complémentaires.



## ► L'APPORT DU PHARMACIEN DANS LES DÉPISTAGES (INFECTIONS URINAIRES, TROD ANGINE, VIH ET HÉPATITE)

*Dr Joseph COULLOCH, Président du laboratoire AAZ LMB et Dr Thierry PRAZUCK, Chef du service des maladies infectieuses et tropicales au CHU d'Orléans*



*Dr Joseph COULLOCH et Dr Thierry PRAZUCK*

Les laboratoires AAZ proposent des TROD spécialement conçus pour l'officine. Le maillage territorial des pharmaciens d'officine les a placés au cœur du dispositif d'accompagnement des patients. Ils jouent désormais un rôle central dans les actions de prévention et de soins non programmés et sont une réponse à la saturation des urgences et aux déserts médicaux.

Sur les 9 millions de cas d'angine déclarés par an en France, 80 % sont des angines virales sans complication, mais 20 % sont causées par le streptocoque A. Les médecins généralistes ont malheureusement abandonné les strepto tests rapides, alors que leur utilisation permet de réduire significativement la consommation d'antibiotiques et donc l'antibiorésistance (3<sup>ème</sup> cause mondiale de décès). Avec les TROD'Angine, le pharmacien d'officine devient un acteur majeur dans cet enjeu de santé publique et selon le résultat peut orienter le patient vers le médecin ou directement délivrer le traitement antibiotique ou symptomatique. Cet examen peut être réalisé dans le cadre de l'exercice coordonné. Le TROD'Angine d'AAZ est conditionné en boîtes de 25 tests.

Près de 4 millions de cystites aiguës simples sont diagnostiquées par an. Leur diagnostic simple repose sur la réalisation d'une bandelette urinaire détectant la présence en grand nombre de leucocytes et de nitrites. Cet examen peut être réalisé dans le cadre de l'exercice coordonné. AAZ propose un test spécial pour les officines, avec un

conditionnement de 50 bandelettes (un conditionnement de 25 bandelettes avec en plus la détection de la protéinurie et de la glycosurie est prévu).

L'épidémie de VIH touche majoritairement les populations SHS et migrantes. Aujourd'hui, la principale problématique est liée aux infections « cachées » des porteurs non dépistés responsables de contaminations. Environ 130 000 personnes sont porteuses d'une HB ou d'une HC chronique (chiffre probablement sous-estimé). L'épidémie de HB pourrait être contrôlée grâce à la vaccination et les antiviraux à action directe (très efficaces contre la HC). Certains CEGIDD ont mis en place en routine les TROD VIH, VHC et VHB, fiables et qui permettent d'obtenir une réponse en une minute. Ces actes de dépistage par les TROD peuvent être délégués aux pharmaciens dans le cadre d'un protocole régional d'exercice coordonné, qui sont une porte d'entrée de choix dans la lutte contre les IST. Ils doivent néanmoins se préparer à aborder le sujet de la santé sexuelle avec leurs patients, à annoncer une éventuelle séropositivité et avoir des relais à l'hôpital pour ces patients.

## ► LE PHARMACIEN ACTEUR DANS L'ÉRADICATION DES CANCERS HPV : COMMENT EN PARLER ?

*Dr Hélène BORNE, Gynécologue médical dans le huitième arrondissement de Paris et Mme Fanny FORESTIER, Chargée de mission CRIPS IDF - Centre régional d'information et de prévention du sida - Pôle santé jeunesse et publics prioritaires*

Les Papillomavirus (HPV) sont des virus ADN très anciens et très résistants en milieu extérieur. Ils ont une contagiosité élevée par simple contact cutanéomuqueux. Le pic d'infection se situe avant 25 ans, les hommes ayant une moins bonne immunité naturelle présentent une sensibilité plus élevée aux HPV, et sont susceptibles d'être infectés tout au long de leur vie. Les verrues génitales sont le



*Dr Hélène BORNE et Mme Fanny FORESTIER*

## ATELIERS

signe le plus précoce de l'infection HPV, mais surtout les infections à HPV non ou mal dépistées sont à l'origine après 10 à 15 ans, de cancers multisites (Col de l'utérus, vagin, vulve, pénis, anus, oropharynx) et de papillomatose respiratoire récurrente. Les HPV sont responsables de 6 300 nouveaux cas de cancer en France chaque année, dont un tiers touche les hommes. Contrairement aux hommes, les femmes pour ce qui est du cancer du col bénéficient d'un dépistage. Malheureusement en 2021 en France, 40 % des femmes ne se faisaient toujours pas dépister... Depuis 2019, le passage du dépistage par Frottis au test HPV permet de passer d'une sensibilité du dépistage de 53 % à plus de 95 % : Entre 25 et 30 ans le dépistage se fait toujours par Frottis. Après 30 ans, l'immunité doit avoir éliminé les HPV et donc le test HPV est proposé en dépistage primaire, le Frottis n'est effectué que si le test HPV est positif. La prévention passe ainsi par la vaccination HPV très efficace et très bien tolérée avant les 1ers contacts (avant 15 ans pour une efficacité optimale), suivie d'une prévention secondaire précoce (recherche d'infection par test HPV) et tardive (recherche des lésion par Frottis). En France, le vaccin est aujourd'hui pris en charge financièrement jusqu'à 19 ans révolus chez les garçons et les filles, et jusqu'à 26 ans chez les HSH. Il faut espérer que l'évolution des recommandations élargisse la prise en charge pour tous jusqu'à 26 ans.

L'OMS vise à éliminer le cancer du col de l'utérus et les pathologies liées aux HPV en s'appuyant sur le triptyque vaccination, dépistage et traitement. L'objectif de couverture vaccinale de la France est ambitieux et vise les 80 % d'ici 2030. Dans les prochains mois les pharmaciens seront prescripteurs et vaccinateurs HPV et seront probablement plus tard sollicités pour proposer le dépistage du cancer du col par autotests.

En 2022/2023, le CRIPS Ile-de-France a lancé un projet-pilote sur les territoires de Pantin et Cergy autour de la prévention contre les HPV en milieu scolaire, articulé autour de la sensibilisation de collégiens et collégiennes, de leurs parents et de la communauté éducative. Pour ce faire, des animations-débats ont été organisées dans 29 classes de 3<sup>ème</sup>, des entretiens motivationnels ont été réalisés auprès des adolescents, des kits de prévention ont été distribués aux établissements partenaires et aux professionnels de santé et des formations ont été données aux responsables pédagogiques et aux infirmières scolaires. Une campagne de prévention a été créée pour encadrer les actions sur les territoires. La prévention HPV se déploie également via des actions culturelles et sportives en collaboration avec les mairies. Ce projet est soutenu par plusieurs partenaires institutionnels et territoriaux.



**Le rôle majeur du pharmacien comme acteur de santé publique dans la prévention des cancers**



**Le déploiement des socles numériques du Ségur de la Santé et Mon Espace Santé**



**Vaccination en pharmacie d'officine : aide à la décision et suivi du patient avec MesVaccins.net**



**Les actualités en dépistages (infections urinaires, TROD Angine, VIH et hépatites)**



## ▶ CLÔTURE DE LA JOURNÉE

*Dr Renaud NADJAH, Président de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France*

Renaud NADJAH évoque les principaux éléments à retenir de cette journée :

- ▶ L'élargissement du champ de compétences et des missions des pharmaciens d'officine n'était pas envisagée il y a 40 ans : aujourd'hui, ils dépistent, préviennent, vaccinent, accompagnent les patients chroniques ;
- ▶ Le sujet de la sécurité numérique devra être pris à bras le corps (Sécur, RGPD, protection des données de santé) ;
- ▶ La pharmacie peut devenir un média essentiel de communication des orientations pour la santé, car elle est une porte d'entrée de choix pour de nombreux actes ;
- ▶ La tutelle doit utiliser et s'appuyer sur cet outil essentiel qu'est le pharmacien ;
- ▶ L'éthique est le maître mot de toutes les professions de santé ;
- ▶ L'importance de l'écoute active des patients par les professionnels de santé ;
- ▶ Le rôle du pharmacien dans le bilan de médication pharmaceutique, l'observance et l'iatrogénie (le coût du mésusage est estimé à près de 15 milliards d'euros dont 10 sur l'inobservance et 5 sur l'iatrogénie) ;
- ▶ L'évolution du métier : prescription, adaptation des posologies, accompagnement et adhésion du patient au traitement pour aboutir au patient acteur de sa santé et de sa pathologie ;
- ▶ L'interprofessionnalité est l'outil de la réussite, chacun dans son domaine, et laisse espérer l'émergence de pharmaciens de pratique clinique dans moins de 10 ans.



Vous souhaitez avoir plus d'informations sur l'URPS Pharmaciens Ile-de-France ?

➔ Rendez-vous sur : <http://www.urps-pharmaciens-idf.fr>